

Chers parents,

Comme chaque année, nous demandons, pour chaque enfant inscrit à l'Unité, une participation financière. Cette cotisation d'unité nous permet de payer l'assurance des membres auprès des fédérations (Les Guides - Les Scouts) et de couvrir les frais de fonctionnement de l'Unité. Nous vous demandons le paiement de la cotisation avant le 15 septembre 2020. Sans cela, la place de l'enfant inscrit sera libérée. En effet, le suivi des cotisations est un travail administratif long et assez important, d'où l'imposition d'une date limite.

Sachez que la réinscription d'un enfant déjà inscrit dans l'Unité pour l'année 2019-2020, se fait automatiquement pour l'année 2020-2021. Si, pour un motif quelconque votre enfant venait à quitter l'Unité, merci de nous en faire part. Les listes d'attente sont longues...

Le montant à payer pour la cotisation varie en fonction de la situation familiale au sein de l'unité et/ou au sein des fédérations:

-80,00 EUR pour la cotisation-assurance dite « pleine » si le membre est le seul de sa famille à être inscrit chez Les Scouts ou chez Les Guides.

-75,00 EUR par personne pour une cotisation-assurance dite « familiale 2 personnes », si deux membres d'une même famille et domiciliés à la même adresse sont inscrits chez Les Scouts ou chez Les Guides toutes unités confondues.

- 70,00 EUR par personne pour la cotisation-assurance dite « familiale 3 personnes ou plus », si au moins trois membres d'une même famille et domiciliés à la même adresse sont inscrits chez Les Scouts ou chez Les Guides toutes unités confondues.

- 45,00 EUR pour les animateurs.

Exemples :

- Vous avez 1 enfant inscrit à l'Unité St Clément (et aucun autre enfant inscrit dans une autre unité) = votre cotisation s'élèvera à 80,00 EUR

- Vous avez 2 enfants inscrits à l'Unité St Clément = votre cotisation s'élèvera à 2 x 75,00 EUR

!!Variante : Vous avez 1 enfant inscrit à l'Unité St Clément et 1 autre enfant inscrit dans une autre unité = votre cotisation pour l'enfant inscrit à St Clément s'élèvera à 75,00 EUR

- Vous avez 3 enfants (ou plus) inscrits à l'Unité St Clément = votre cotisation s'élèvera à 3 (ou plus) x 70,00 EUR

!!Variante : Vous avez 1 enfant inscrit à l'Unité St Clément et 2 autres enfants inscrits dans une autre unité ou 2 enfants à St Clément et 1 autre enfant dans une autre unité = votre cotisation pour l'enfant ou les enfants inscrit(s) à St Clément s'élèvera à 70,00 EUR x le nombre d'enfants à St Clément.

Le montant est à verser sur l'unique compte de l'unité Saint-Clément, à savoir : **BE18 7320 3976 176**. Nous vous demandons de bien mettre en communication : nom de la section (pour rappel : baladins, lutins, louveteaux, scouts ou guides, pionniers, guides horizon), nom, prénom de votre enfant. Nous vous en remercions d'avance. Sachez que cette cotisation d'unité ne comprend pas la cotisation de la section de votre enfant qui vous sera demandée en début d'année directement par la section au sein de laquelle votre enfant se trouve.